

## Des propos... soumis à l'érosion !



*La monotonie est loin d'être reprise au registre de ce début de campagne 2016. Annulation décrétée, recours au classement par gain et perte, vitesses élevées... la panoplie des plausibles scénarios ailés a déjà été pour ainsi dire passée en revue au terme de la première journée officielle d'avril. Un record ! Pendant ce temps, le fil rouge de l'actualité colombophile se déroule... sous la loupe parfois corrosive des Jules et Jan.*

Samedi 9 avril 2016.

« En avril, ne te découvre pas d'un fil ! » Les présentes oscillations de température, sollicitant les organismes des pigeons, incitent à brider tout optimisme à l'arrivée des premiers beaux jours. Et pourtant les besoins de lumière et de chaleur sont manifestes, se font sentir en particulier chez les colombophiles qui doivent faire preuve de doigté dans leur gestion pour ne pas hypothéquer la saison à peine commencée. Pas facile la vie d'artiste !

Souhaitant taquiner Jan, Jules est arrivé au local avec un panier de compétition qui derechef intrigua son ami flandrien.

- **Fifine.** Oh là ! Jules est prêt pour le combat. De si bonne heure ! Ce n'est pas dans son habitude !
- **Jan.** Et alors mon vieux ! Aurais-tu des fourmis dans les jambes ?
- **Jules.** Pas que je sache, mon cher Jan !
- L'inactivité de ton pigeonnier te procure à coup sûr des picotements dans tes membres. Ressens-tu le besoin de bouger ?
- **Oh que non ! L'oisiveté n'est pas d'actualité dans mon colombier, j'y trouve toujours quelque chose à faire.**
- Pourtant... tu n'es pas venu les mains vides à ce que je vois.
- **Cela dépend. A quel sujet ?**
- De ton panier pardi.
- **C'est pour conjurer le sort.**
- En voilà une bonne. Ohé, ohé bonnes gens, Jules est par enchantement devenu superstitieux !
- **En réalité, je n'ai nullement envie d'« être roulé » dans la farine.**
- Mais qu'est ce c'est encore que ce machin ?
- **Je ne souhaite pas vivre ce qu'ont vécu des compétiteurs de Wallonie picarde sur le Peronne de la semaine dernière.**
- Peux-tu éclairer ma lanterne ?
- **C'était un drôle de lendemain de poisson d'avril pour eux.**

- Et pourquoi donc ?
- **Certains amateurs ont tout bonnement trouvé leurs pigeons dans leur colombier alors que l'annonce du lâcher n'était pas encore mise sur le télétexte.**
- Comment est-ce possible ?
- **Va voir le dossier des résultats de « Coulon Futé ». Tu comprendras.**
- Je le ferai, sois sans crainte.
- **En réalité, l'annonce de l'ouverture des paniers a été « placée » sur le site officiel à 10h56 soit 36 minutes après le dernier des deux lâchers francophones effectués en Somme. Les pointeurs du lâcher de 10h10 sont constatés à 10h53.**
- Merci à la constatation électronique je suppose.
- **Excuse-moi, mais cette dernière ne peut être l'arbre qui cache la forêt. La donne était cependant toute différente pour les Saint-Quentin libérés l'après-midi. Le dernier des quatre lâchers dans l'Aisne a été effectué à 14h30, le message était publié dès 14h31 sur le site. Comprends qui pourra !**
- Le panier que tu as emporté ne serait-il pas vide par hasard ?
- **Il l'est effectivement... mais pour avant tout conjurer le sort.**
- Tu es réellement devenu superstitieux.
- **Sans commentaires. A propos de constatation électronique, as-tu récemment consulté le site officiel de la fédération française ?**
- Non mais je sens que tu vas encore nous sortir quelque chose dont tu as le secret. Jules, tu fouines partout.
- **De mémoire, je te cite le fruit de ma lecture, en l'occurrence un rappel effectué par les instances dirigeantes françaises : « 1. Dans un concours, il est interdit de mettre des pigeons à l'entraînement. 2. Vous pouvez enloger des pigeons à l'électronique et des pigeons en manuel dans la même catégorie... ».**
- L'unité de vue est loin d'être une réalité au niveau de la FCI.
- **C'est le moins que l'on puisse dire.**
- De mon côté, sur un site belge, un article a capté toute mon attention.
- **Lequel ?**
- Celui qui titrait : *« Les concours internationaux sont-ils remis en cause ? »*
- **A quel point de vue ?**
- Des Bataves souhaitent supprimer la constatation de contrôle. La Zuid Limburgse Unité (ZLU) utilisera en principe en 2016 le système « wedvlucht controle systeem » qui permet, grâce à la bague électronique, de vérifier la présence des pigeons sur le lieu de lâcher et de déterminer l'existence éventuelle d'un double de ladite bague.
- **Une simplification en perspective pour l'amateur et des soucis en moins pour les organisateurs ?**
- Tu es en droit de le penser.
- **Oui mais tous les locaux néerlandais sont-ils pour autant susceptibles d'adhérer à ce système ?**
- Non, c'est évident.
- **Que font-ils alors ?**
- Le recours à la bonne vieille méthode.
- **C'est-à-dire...**
- Bagues en caoutchouc, contremarque sur l'aile mais retrait obligatoire de la bague électronique.
- **Quid en Belgique ?**
- On chuchote possible ce système comme alternative. 2017 a été évoqué...
- **Que de discussions en perspective dans l'attente de preuves de l'efficacité du système batave. Toujours du boulot pour la FCI.**
- Jules, tu dois savoir que le Règlement Sportif National belge stipule que *« Tous les pigeons enlogés électroniquement qui participent à un concours international ou*

*national seront porteurs d'une bague en caoutchouc. Ceux participant à ces concours et enlogés mécaniquement seront porteurs de deux bagues en caoutchouc... »*

- **Je le sais à l'instar des organisateurs internationaux.**
- Ces derniers s'opposent au souhait batave.
- **Rien d'étonnant car ils sont tous belges et spéculent sur la réglementation belge.**
- Ont-ils raison ?
- **Sincèrement, je ne le pense pas.**
- Et pourquoi donc ?
- **La réglementation belge n'est pas d'office la réglementation FCI entérinée que je sache. Des dirigeants belges le voudraient, c'est évident. Toutefois, en pensant de la sorte, ils sont en train de détruire le volet international.**
- Tu dénonces en fait un regrettable complexe de supériorité.
- **En quelque sorte.**
- Appelons un chat... un chat. Il ne faut pas tourner autour du pot.
- **Que de discussions en perspective, de rebondissements éventuels pour un jour ne plus avoir en dernier recours que la constatation électronique !**
- C'est l'objectif final à atteindre à coup sûr.
- **A propos... ils sont bel et bien de retour.**
- Qui donc ?
- **Les Allemands et les Hollandais rentrent officiellement dans le giron des « Amis de Bordeaux » pour le prochain Agen qui reconduira le lieu de lâcher 2015 et respectera une distance minimale de 700 km.**
- Mais cette fois, ce sont les Français qui prennent à leur tour la porte de sortie car, dans « L'Hexagone », aucun bureau ne sera organisé.
- **L'esprit international s'effiloche d'année en année. Un sursaut s'impose.**
- Je suppose que les Français frontaliers pourront encore participer dans des doublages locaux belges.
- **Il faut l'espérer pour eux. Mais force est de constater que, lors des discussions menées, les poids sur les plateaux de la balance étaient différents, certains intérêts ont primé... concernant ce concours reconnu, pour rappel, philanthropique. De quoi se poser certaines questions !**
- Le port a augmenté de 0,20 €.
- **Il est cependant encore inférieur de 0,15 € à celui de Marseille et de Narbonne. En fait, le précédent tarif appliqué n'avait pas été modifié suite au « déplacement » de Bordeaux à Agen.**
- C'est un fait à prendre en considération.
- **J'ai aussi une nouvelle qui ne fera certainement pas plaisir à certaines sphères belges.**
- Tu « pêtes » la forme olympique mon vieux ! D'où vient-elle cette nouvelle ?
- **Toujours de France.**
- Cré vin diou. A quel sujet ?
- **A propos des contrôles antidoping.**
- Oh la, certains seront au taquet...
- **Toujours sur le site officiel de la fédération française, dans la foulée du congrès de Tarbes, le Président général et le Président Contrôle FCF ont effectué un communiqué commun.**
- Que reprend-il ?

Jules sortit un papier de sa poche qu'il s'empressa de lire.

- « Jusqu'alors la F.C.F. prenait en charge l'entièreté des frais liés au contrôle dopage et aux frais d'envoi. Depuis l'an dernier et l'envoi en Afrique du Sud, le coût a été multiplié par 2,5 ce qui a représenté une somme fort conséquente d'un peu plus de 9.500 € pour 18 analyses en 2015. Ce sujet a été évoqué au dernier conseil d'administration de la F.C.F. qui, après discussions, a pris la décision de ne plus supporter que 50 % des frais, l'autre moitié étant prise en charge par le demandeur du contrôle. »
- 530 € environ par contrôle... Un écho dissonant par rapport aux propos insistants des plus hautes instances nationales belges lors de précédentes assemblées générales.
- **J'ai pu lire dans le récent bulletin national français que la FCF aurait dégoté un laboratoire...**
- Oh la la ! Cela ne fera vraiment pas plaisir.
- **A qui penses-tu ?**
- Certainement aux deux mêmes personnes que toi.
- **Par ailleurs encore, sur un « portail colombophile francophone » d'Outre Quiévrain, j'ai parcouru les interventions d'un forum concernant les « rapaces, prédateurs ».**
- Ces derniers posent problème un peu partout. Il suffit notamment de le demander aux Ardennais.
- **Dans l'attente des décisions prises par les instances compétentes pour que les colombers ne deviennent pas le garde-manger préféré des rapaces, quelques solutions pratiques sont proposées...**
- Promis, j'irai y faire un tour.
- **Tu as certainement reçu le bulletin national belge. Ta première analyse ?**
- A part un reportage photos sur les journées nationales 2015, le bulletin est, dans les grandes lignes, un « copier-coller » de celui de l'année précédente à la même époque.
- **Pour les photos, j'ai en tout cas besoin de bonnes lunettes.**
- Quiévrain est une étape stratégique voire capitale, c'est ma première conclusion à la lecture du billet présidentiel. Il faut soigner les colombophiles flamands pardi, c'est une évidence.
- **Ta remarque est pertinente, un tiers de l'édito y est en effet consacré, les deux autres portant sur les conceptions personnelles présidentielles.**
- Des conceptions qu'il espère enraciner à tout prix à force de les répéter.
- **Notamment celles relatives à la lutte contre le doping, à la Réforme de l'Etat.**
- Dans le bulletin national, j'ai néanmoins cru apercevoir une nouveauté ?
- **« Le coin juridique » je suppose.**
- Oui.
- **Tu as raison.**
- En fin de compte, la transparence totale serait-elle devenue de mise à la Gaasbeeksesteenweg ?
- **Pour moi, c'est non. Et pourtant, avec un effet rétroactif courageux et respectable, cette transparence serait des plus intéressantes.**
- C'est hors de pensée pardi.
- **Dans cette nouvelle rubrique précitée, tous les litiges seront-ils pour autant réellement répercutés ? Je crains que non.**
- Je le pense aussi. Tu sais, l'arrosoir peut parfois se retourner sans que l'arroseur le veuille ou s'en rende compte à l'avance.
- **Trois exemples sont cités dans cette première rubrique inédite.**
- Deux ne connaissent pas encore leur dénouement juridique final.
- **C'est exact.**

- Serait-ce une certaine manière de faire pression sur l'opinion en rapportant les qualifications juridiques des démarches effectuées. Démarche irrecevable dans un cas, recevable mais non fondée dans un autre, je tiens à te les répéter.
- **Tout est toujours possible. Le troisième cas m'interpelle assurément.**
- Pourquoi ?
- **La fédération a dû donner raison à l'amateur plaignant suite au jugement prononcé ce 5 janvier 2016, date à laquelle la rubrique du bulletin fédéral fait allusion.**
- Tu as raison de le faire remarquer, le verdict défavorable à la fédé n'est pas clairement répercuté dans le bulletin national.
- **Il l'a été par contre implicitement sur le site fédéral.**
- Je l'ai lu.
- **Par ailleurs, quelques amateurs assidus aux championnats de la fédération dont des dirigeants se sont, sans nul doute, certainement étonnés à la lecture des critères des championnats nationaux 2016.**
- Et pourquoi donc Jules ?
- **La découverte des critères pour les EPR francophones des championnats de petit demi-fond et en as-pigeons petit demi-fond leur est restée en travers de la gorge.**
- Du règlement de compte au passage selon toi ?
- **D'une certaine manière, on pourrait le penser à juste titre. Jan, tu as l'art de pointer du doigt ce qu'il ne faudrait pas aux yeux de certains.**
- C'est ma nature de le faire.
- **En tout cas, on vit le même scénario ridicule que celui de l'an dernier quasi à pareille époque.**
- Tu donnes les détails.
- **Le bulletin national cite les étapes entrant en ligne de compte pour les EPR francophones à savoir Bourges, Nevers, Vierzon. A ces dernières sont ajoutées celles d'Auxerre, de Moulins et de Vichy pour le Luxembourg. Par contre, aucun concours national ne peut être repris. Crainte de faible coefficient favorable oblige !**
- Et les Toury ? Et les Faye-aux-Loges ? ... ?
- **A la trappe comme dans un premier temps l'an dernier !**
- Un oubli malencontreux selon toute vraisemblance !
- **J'opterai de préférence pour une plausible rancune du président qui n'aurait alors toujours manifestement pas digéré l'obtention sans son accord, l'an dernier et de nouveau cette saison, d'étapes conjointement souhaitées par le Brabant wallon et le Hainaut.**
- L' « underground » sévit donc toujours.
- **Et comment ! Ne dit-on pas chasser le naturel, il revient au galop ?**
- Est-ce dramatique ?
- **Oh que oui car le Hainaut forge notamment, grâce à ces étapes, la plus grande partie de sa représentation lors des journées nationales. Souhaiterait-on une mainmise quasi générale flamande en cette année olympique célébrée à Bruxelles ? Si c'est le cas, on ne s'y prendrait pas autrement.**
- En tout cas, les francophones en communion avec les vues présidentielles viennent sans nul doute de trouver un pertinent sujet de réflexion.
- **C'est toi Jan qui le dit.**
- Dis Jules, à propos de la saga des étapes belges où j'avoue ne plus y voir vraiment clair, je me suis amusé à répertorier les lieux de lâcher au Sud du pays.
- **Et dire qu'une EPR, celle de Liège-Namur-Luxembourg en l'occurrence, avait planché sur ce sujet pour arrêter une liste de lieux afin de tenter d'endiguer au**

**mieux le fléau causé par les lâchers qualifiés de sauvages et de minimiser leurs conséquences parfois désastreuses pour les colonies autochtones.**

- Sur un site flamand, 51 lâchers hollandais sont annoncés en Belgique en 2016, 2 ont été programmés en mars, 11 le seront en avril, 9 en mai, 7 en juin, 11 en juillet, 10 en août et 1 en septembre.
- **Combien de lâchers en des lieux francophones ?**
- 40 effectués à Chimay, Huy, Isnes, Marche ou Quiévrain.
- **Cela rapporte à la fédération je suppose.**
- Un permis de lâcher doit en principe être demandé, alimente selon toute vraisemblance la caisse de l'argentier national...
- **« Allez Jan, on wèt todi quand dj'su pin, on n'wèt mauy dj'a swsé ». Fifine, la dernière à chacun d'entre nous pour la route.**
- Toujours des trappistes pour le moral.
- **Fifine, tu n'oublies pas le kaas de Jan ! Une double ration de préférence !**

Santé ! Gezondheid ! A la prochaine !